



## Guide touristique musical en activité annexe

Par **guidetouristique**, le **25/09/2010** à **17:32**

Bonjour,

Je suis musicien professionnel déclaré en auto entreprise, je souhaite en sus accueillir des touristes français au Brésil, mon pays, afin de leur permettre d'explorer la musique brésilienne.

Est-ce possible?

Quelles sont mes obligations au yeux de la loi?

Quels sont les risques que je prends si il y en a?

Ai-je des obligations en matière d'assurance?

Merci de votre attention.